Communiqué PULS situation CSA (comité social d'administration) Paris 1 / Charte contractuels BIATSS

Plusieurs élues et élus, représentantes et représentants d'organisations syndicales, ont refusé de siéger hier, mardi 6 février, au comité social d'administration (CSA) de notre université, afin de protester contre la manière dont est conduit le soi-disant « dialogue social » prôné par l'actuelle équipe présidentielle.

L'ordre du jour de cette réunion du CSA comportait l'examen d'un projet de charte pour les contractuels BIATSS (CDD/CDI), dont le but est de fournir un cadre clair et une information publique sur les droits des contractuels, la grille de rémunération, l'évolution des salaires, les critères de recrutement et de reclassement, etc. Or ce projet a été élaboré sans la concertation nécessaire et suffisante avec les élues et les élus, et sans la prise en compte de tous les éléments relatifs à la rémunération (en particulier le montant du complément indemnitaire mensuel et le montant envisagé pour la revalorisation au fil du temps).

L'équipe présidentielle a transformé le « dialogue social » en un monologue consistant en la production d'un texte qu'elle a rédigé, en l'absence d'une discussion approfondie et sérieuse avec les organisations syndicales – qui pourtant la réclamaient.

Soucieux du respect des droits de tous les personnels de notre université, quel que soit leur statut, les membres de la liste PULS apportent leur plein soutien aux élues et aux élus qui ont eu le courage de dénoncer ce modèle vertical de « gouvernance ». Ils demandent que soit rapidement engagée une concertation ouverte et sans a priori sur l'ensemble des points qui doivent figurer dans cette future charte, sans qu'aucune question ne soit éludée ni écartée.

Les élues, élus et le collectif PULS (Pour une Université Libre et Solidaire)